



Réfection complète de la rue Alfred-Fortin dès lundi

Rivière-du-Loup, le 12 mai 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup amorcera dès lundi le 16 mai la réfection de la rue Alfred-Fortin sur toute sa longueur, soit de la rue Témiscouata au chemin des Raymond. Le pavage a atteint sa fin de vie utile et nécessite une reconstruction complète, ce qui offre une occasion de reconfigurer cette artère importante pour l'adapter aux besoins des résidents du secteur.

Le chantier sera étalé sur 12 semaines. Pendant cette période, les automobilistes devront emprunter un détour balisé par une signalisation redirigeant principalement vers le chemin des Raymond. Une voie de desserte sera maintenue pour les résidents des rues Alfred-Fortin, Prévost et Gilles (côté sud), qui n'ont pas de chemin alternatif pour se rendre à leur domicile. Toutefois, la circulation de transit sera maintenue le plus longtemps possible sur Alfred-Fortin pour soulager le chemin des Raymond.

Les travaux se dérouleront selon cette séquence :

- ✓ Correction de branchements d'égouts;
- ✓ Déplacement des puisards;
- ✓ Construction des nouveaux conduits électriques et des bases de béton pour les lampadaires, qui seront relocalisés du côté nord entre la nouvelle piste multifonctionnelle et la rue;
- ✓ Construction de bordures de béton;
- ✓ Pavage de la rue;
- ✓ Réparation des terrains en bordure des travaux;
- ✓ Installation des lampadaires.

Le trottoir du côté sud sera conservé et une nouvelle piste multifonctionnelle sera construite du côté nord, à l'intérieur des limites de la rue. Les bords de rue seront pulvérisés, mais une lisière de pavage sera conservée le plus longtemps possible au centre, pour permettre la circulation locale aux habitants qui résident le long du chantier et également limiter la poussière.

...2



Un engagement pour la sécurité de tous

Cette requalification de la rue Alfred-Fortin est rendue nécessaire pour de nombreuses considérations, toutes liées à la sécurité des usagers, quels qu'ils soient. D'une part, suivant de nombreuses demandes reçues des résidents du secteur dans les dernières années, des études de circulation ont confirmé un important problème de vitesse. Alors que la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, la vitesse moyenne sur la rue est actuellement de 70 km/h, soit **40 % plus vite** que ce qui est jugé nécessaire pour assurer la sécurité. D'autre part, la présence de nombreuses familles aux alentours de la rue Alfred-Fortin, jumelée au développement résidentiel actuel, accélère le besoin d'aménager des voies de circulation adaptées.

Compte tenu de ces informations, la commission des Transports et des Déplacements a recommandé le réaménagement de la rue Alfred-Fortin, en se basant sur le modèle utilisé pour la rue Plourde. Celle-ci présentait les mêmes enjeux de sécurité et sa nouvelle configuration a permis l'atteinte des objectifs. Afin de minimiser les coûts, les travaux de réaménagement ont été synchronisés avec les travaux de pavage, jugés prioritaires à cet endroit en 2022.

La Ville de Rivière-du-Loup mettra tout en œuvre pour limiter les inconvénients liés au chantier et remercie les usagers de la route de leur habituelle collaboration. Prudence et vigilance seront de mise aux abords des chantiers cet été.

- 30 -

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706